



## COMITE DE PILOTAGE ATI DU 9 octobre 2019

### COMPTE RENDU

Séance du 9 octobre 2019

Date de convocation : 27 septembre 2019

Membres en exercice : 24 titulaires et 24 suppléants

Membres présents : 14/24

Membres votants : 13/24

L'an deux mille dix-neuf, le neuf octobre, le Comité de pilotage de l'ATI Vidourle Camargue dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aubais.

Présents :

Collège des collectivités : 5

Avec voix délibérative : Pierre Martinez, Marie Pasquet, Jean-Pierre Bondor, Henry Sarrazin, Michel Cavaillès

Sans voix délibérative : Richard Pitaval

Collège des consulaires : 0

Avec voix délibérative :

Collège des associations : 5

Avec voix délibérative : Daniel Payen, Stéphan Jannez, Lysia Jonquet, Patrick Pascal, Robert Lefort

Collège société civile : 3

Avec voix délibérative : Claude Constant, Daniel Remy, Marylène Badoux

Techniciens et partenaires invités :

Guillaume Gai-Minietti (Conseil Régional), Zoé Valat (Département du Gard), Karine Diaz (CCPL), Carole Colenson (CCPC), Patrick Moroy (2<sup>ème</sup> vice-président CMA 34)

Equipe ATI :

Maxime Charlier, Aude Faye, Lisette Lesueur,

Le Comité de Pilotage est accueilli par le maire de la commune d'Aimargues Mme Chaleyssin.

Le Président, Pierre Martinez prend la suite du discours et salue les personnes présentes.

Il précise en ouverture du Comité de Pilotage les deux points à l'ordre du jour :

1- Etat d'avancement de l'ATI

2- Présentation et validation du plan d'actions définitif 2019-2021

### **1 - Etat d'avancement de l'ATI et projets inscrits à l'ATI :**

L'ATI territoriale Vidourle Camargue a été sélectionnée le 20/11/2015 avec une liste de projets répartis en 4 Priorités d'investissement (PI) sur lesquelles une enveloppe financière a été fléchée.

M. Maxime Charlier donne pour rappel les priorités d'investissement et la maquette validée au comité du 15 mai 2019 :

<b>PI 4a Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables.</b>	<i>Chaufferie biomasse, Etudes, Froid renouvelable, géothermie, méthanisation, hydroélectricité, éolien, photovoltaïque autoconso, réseau de chaleur, solaire thermique, stockage énergie</i>	<b>310 000 € FEDER</b>
<b>PI 4c Soutenir l'efficacité énergétique et la gestion intelligente de l'énergie</b>	<i>Eclairage public, économie d'énergie bâtiment public, Espaces Infos énergie, études éco-construction, éco-rénovation, performance énergétique</i>	<b>299 228 € FEDER</b>
<b>PI 6c Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel</b>	<i>Sites naturels et culturels régionaux</i>	<b>101 589 € FEDER</b>
<b>PI 6d Protéger et restaurer la biodiversité</b>	<i>Restauration morphologie de cours d'eau, trame et gestion écologique, zérophyto en ZNA, pollution des zones de lagunes</i>	<b>400 000 € FEDER</b>
<b><u>TOTAL ENVELOPPE ATI : 1 110 817 € FEDER</u></b>		

Au 15 septembre, l'Autorité de gestion a demandé au chef de file ATI Vidourle Camargue de lui faire un état par courrier des capacités du territoire à consommer les crédits restants sur la période 2019-2021.

2 nouveaux projets ont été déclarés éligibles et sont en cours de dépôt. Il s'agit aujourd'hui pour le comité de pilotage d'intégrer ces dossiers au plan d'actions définitif 2019-2021.

## 2 – Présentation et validation du plan d'actions définitif 2019-2021 :

Conformément au schéma de gouvernance de l'ATI qui attribue au chef de file des missions d'animation, d'accompagnement, de pré-sélection des opérations, de pilotage et de suivi de la stratégie. Le plan d'action définitif 2019-2021 de l'ATI Vidourle Camargue prévoit d'intégrer les actions décrites en suivant.

### **I) PROGRAMMATION 2019-2021**

2 nouvelles opérations seront proposées pour pré-sélection au comité technique en 2019.

#### **1) Rénovation éco performante de l'éclairage public de Port Camargue**

**Maître d'ouvrage :** Régie autonome de Port Camargue

**FEDER : Axe/Objectif thématique/Priorité d'investissement mobilisés/Objectif spécifique :**  
**Axe 3 :** Encourager la transition énergétique  
**Objectif thématique 4 :** Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs  
**Priorité Investissement 4c :** Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement  
**Objectif spécifique 9 :** Réduire la consommation énergétique dans les bâtiments publics et le logement social

Le projet consiste au remplacement de toutes les lampes à incandescence par des lampes leds intégrant un dispositif de réduction de l'intensité lumineuse selon les heures.

**Lieu(x) de réalisation :** commune du Grau du Roi

**Calendrier d'exécution et date prévisionnelle de mise en œuvre opérationnelle :**

Année 2020

**Durée :** 12 mois (1<sup>er</sup> trimestre Etude d'avant-projet et de projet, 2<sup>ème</sup> trimestre Consultation, dernier semestre 2020 réalisation des travaux)



#### Plan de financement :

Postes de dépenses	Total HT	Financements attendus	
Rénovation éclairage public de 230 points	277 866 €	Autofinancement 37,5%	46 191 €
		Aide publique 37,5%	104 200 €
		FEDER 25%	69 467 €
<b>Total</b>	<b>277 866 €</b>	<b>Total</b>	<b>277 866 €</b>

## 2) Autoconsommation par production d'énergie photovoltaïque de Port Camargue

Maître d'ouvrage : Régie autonome de Port Camargue

<b>FEDER : Axe/Objectif thématique/Priorité d'investissement mobilisés/Objectif spécifique :</b> <b>Axe : 3 :</b> Encourager la transition énergétique <b>Objectif thématique : 4 :</b> Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs <b>Priorité Investissement : 4a :</b> Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables <b>Objectif spécifique : 7 :</b> Augmenter la production en énergies renouvelables
---

Le projet consiste à équiper tous les toits des bâtiments appartenant à la Régie autonome de Port Camargue de panneaux photovoltaïques soit une surface potentielle de près de 3 000 m<sup>2</sup>. Ces équipements permettront de produire environ 750 MWh. La Régie consomme sur 5 TGBT en moyenne 3 200 MWh par an. Cette autoconsommation pourrait représenter 25 % de notre consommation totale. L'autoconsommation ne pose pas de problème, car les TGBT sont situés à proximité des toits exploitables. De plus la possibilité d'autoconsommer, c'est également accrue avec l'augmentation très nette des consommations qui est passée de 2.712 GWh en 2015 à 3.23 GWh en 2018.

<b>Lieu(x) de réalisation :</b> commune du Grau du Roi
<b>Calendrier d'exécution et date prévisionnelle de mise en œuvre opérationnelle :</b> Années 2020/2021
<b>Durée :</b> 24 mois

#### Plan de financement :

Postes de dépenses	Total HT	Financements attendus	
Investissement	520 000 €	Autofinancement (40%)	210 000 €
		FEDER (60%)	310 000 €
<b>Total</b>	<b>520 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>520 000 €</b>

## 3) Information suite au dialogue de gestion du 4 octobre

Suite au dialogue de gestion du vendredi 4 octobre, il est proposé de réserver les crédits à hauteur de 50% au lieu de 30% dans l'attente du dépôt du dossier pour le projet de restauration morphologique du Vieux Vistre - Partie sud du linéaire - Travaux (PI 6d) porté par la Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle.

Postes de dépenses	Total HT	Financements attendus	
Investissement	100 000 €	Autofinancement (50%)	50 000 €
		FEDER (50%)	50 000 €
<b>Total</b>	<b>100 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>100 000 €</b>

## II) VALIDATION DU PLAN D' ACTIONS DEFINITIF 2019-2021

Plan d'action Approche Territoriale Intégrée – Volet territorial PETR Vidourle Camargue 2019-2021						
N°	Intitulée de l'opération	Maître d'ouvrage	Coût éligible	FEDER sollicité	Taux	Statut
PI - 4a - 310 000 €						
1	Autoconsommation par photovoltaïque de Port Camargue	Régie de Port Camargue	520 000 €	310 000,00 €	60%	En cours de dépôt
			<b>TOTAL FEDER PI 4a</b>	<b>310 000,00 €</b>	Reste	0,00 €
PI - 4c - 299 228 €						
2	Eclairage public de Calvisson	Commune de Calvisson	65 987 €	19 796,00 €	30%	En cours d'instruction Montant FEDER à modifier en comité technique
3	Eclairage public de Port Camargue	Régie de Port Camargue	277 866 €	48 018,00 €	17%	En cours d'instruction 69 467€ FEDER sollicité
4	Eclairage public de Lunel	Commune de Lunel	385 690 €	231 414,00 €	60%	Acompte 60% payé
			<b>TOTAL FEDER PI 4c</b>	<b>299 228,00 €</b>	Reste	0,00 €
PI - 6c - 101 589 €						
			<b>TOTAL FEDER PI 6c</b>	<b>0,00 €</b>	Reste	101 589,00 €
PI - 6d - 400 000 €						
5	Restauration morphologique Rhône - phase 1	EPTB du Vistre	230 000 €	69 000,00 €	30%	En cours de réalisation
6	Restauration morphologique du Vieux Vistre - Partie sud du linéaire - Etudes	CCRVV	24 075 €	14 445,00 €	60%	En cours de réalisation
7	Restauration morphologique du Vieux Vistre - Partie sud du linéaire - Travaux	CCRVV	100 000 €	50 000,00 €	50%	En cours de dépôt
			<b>TOTAL FEDER PI 6d</b>	<b>133 445,00 €</b>	Reste	266 555,00 €
<b>Total FEDER Vidourle Camargue sur 1 110 817 euros :</b>				<b>742 673,00 €</b>	<b>Reste :</b>	<b>368 144,00 €</b>

Il est donc proposé au comité de pilotage d'adopter le plan d'action définitif 2019-2021 présenté :

- En intégrant les projets présentés par la commune de Calvisson et de la Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle.
- De permettre à l'Autorité de gestion de prendre les crédits non employés sur les PI 4A, 4c, 6c et 6d pour les réaffecter sur le droit commun.

Il est procédé au vote.

Vote : Pour : 11

Abstention : 0

Contre : 0

2 non-votants : M. Michel Cavailès et M. Richard Pitaval ne participent pas au débat, ni au vote.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 14h30.

Compte-rendu rédigé le 10 octobre 2019, à Aimargues,  
Le Président, Pierre Martinez



Syndicat de la  
Vidourle  
Camargue